

Contrats de Quartier



« La vie du quartier peut être enrichie de toutes les belles idées et les beaux projets de ses habitant-e-s. »

Le Contrat de Quartier, c'est quoi ?

Un moyen simple pour que chacun-e puisse proposer des projets pour améliorer la vie de son quartier.

Comment ?

À travers un soutien financier, l'aide d'un groupe d'habitant-e-s et celle de la Ville de Vernier.



Exemples de projets

Projets « vivre-ensemble »

- Fêtes de quartier
- Buvettes estivales
- Repas solidaires

Projets « verts »

- Magasins de troc et de partage (habits, matériel, légumes, etc.)
- Marchés artisanaux et vide-greniers
- Potagers urbains

Projets « culturels et sportifs »

- Studios d'enregistrement
- Retransmission d'événements sportifs
- Thés dansants

Comment ça marche ?

1



Vous avez une idée ou un projet pour votre quartier:

- Le projet est d'utilité collective
- Vous participez à la réalisation du projet

Vous remplissez la fiche projet

- Téléchargeable sur www.vernier.ch/cq
- À envoyer au groupe de projets

2



Vous présentez le projet au comité de pilotage

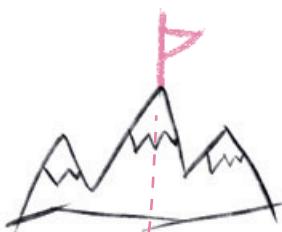
Si votre projet est validé, il peut tout de suite être réalisé!

3



Vous réalisez votre projet

4



Le groupe de projets, formé d'habitant-e-s de votre quartier, est là pour vous aider dans les différentes étapes,
contactez-le!

Contactez-nous !



CQ Aïre-Le Lignon

079 383 76 59

aire-le-lignon@cqvernier.ch



CQ Avanchets

077 474 68 04

avanchets@cqvernier.ch



CQ Châtelaine - Balexert

079 457 18 23

chataelaine-balexert@cqvernier.ch



CQ Etang

079 365 80 79

etang@cqvernier.ch



CQ Libellules - Gordon-Bennett

079 642 98 31

lgb@cqvernier.ch



CQ Vernier-Village

079 745 67 48

vernier-village@cqvernier.ch

www.vernier.ch/cq

